Maurice Le Deun est cogérant d'un club d'investisseurs solidaires

Société. Un deuxième club Cigales, qui favorise l'investissement dans des projets d'économie sociale, locale et environnementale, est en projet à Brest.

Emmanuelle François

En rentrant en Bretagne, après une carrière professionnelle en Savoie, Maurice Le Deun, 66 ans, a voulu mettre son temps – et son argent – au service des autres. Il a contribué à créer un club Cigales à Brest, un acronyme pour « Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire ».

Depuis plus de quarante ans, partout en France, cinq à vingt personnes se rassemblent pour investir dans des projets à engagement social, environnemental ou culturel et généralement locaux, pour une durée de cinq ans. Chacun peut y verser la somme qu'il souhaite, tous les mois.

Maurice Le Deun, 66 ans, est co-gérant du club d'investisseurs solidaires (Cigales) Hadenn à Brest. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« Mettre l'humain au premier plan »

L'ancien directeur général d'une filiale d'une grande entreprise d'énergie est devenu le cogérant du club Hadenn, lors de sa création, en mai 2023. *« J'ai eu envie d'apporter mes compétences en aidant les gens à créer des projets dans lesquels ils croient ; mettre l'humain au premier plan dans nos investissements. »*

Ce club Cigales brestois, qui rassemble douze personnes, collecte entre 450 et 500 € par mois. Hadenn, qui signifie *« graine »* en breton, a investi dans des projets aussi divers que la mercerie La caverne d'Ali tata, Brest en jouets, la remise en état de jouets par des détenus, le tiers-lieu des Orties au Tréhou, le voilier de pêche *Skravik* à Plougastel-Daoulas ou encore les mallettes pédagogiques Les compostioles, à Crozon.

« Il n'y a pas d'enjeu de rentabilité »

En tant que cogérant de ce club, Maurice Le Deun cherche des nouveaux projets à soutenir, et suit les projets en cours. *« Les Cigales sont des accompagnateurs ; on est en contact avec les porteurs de projet pour les conseiller et rendre des comptes aux autres membres du club. »* En tant que gérant, il est aussi garant que les projets soutenus respectent bien la charte Cigales. *« Attention, je ne peux pas garantir que tout le monde retrouvera son argent. »* Les épargnants récupèrent leur somme de départ, généralement assorti d'un taux de prêt équivalent à celui du livret A, au plus tard dix ans après la création du club. *« Il n'y a pas d'enjeu de rentabilité, mais d'enrichissement intellectuel et humain. »*

> « Il n'y a pas d'enjeu de rentabilité, mais d'enrichissement intellectuel et humain. »
> MAURICE LE DEUN

Un club en création à Morlaix

Maurice Le Deun, lui, veut *« protéger l'avenir. Les droits humains et sociaux sont bafoués, tout comme le code du travail J'ai des enfants et des petits-enfants, je fais ça pour que leur environnement reste agréable. »* L'ancien chef d'entreprise participe aux réunions finistériennes des Cigales Bretagne pour expliquer le concept et encourager d'autres personnes à s'y engager.

Un club va se créer à Morlaix et une soirée est prévue aux Capucins, ce mercredi, pour réunir des intéressés. *« Les gens ont des craintes sur leurs compétences, alors que beaucoup en ont et qu'ils ignorent. Et ce n'est pas la peine d'avoir de gros revenus. Le tout est d'avoir envie de donner un peu de temps. »*

Mercredi, ciné-échange sur la finance solidaire : 19 h 45, accueil aux Insolites (Capucins) ; 20 h, présentation des acteurs engagés pour une économie plus juste et durable sur le territoire du pays de Brest et échange ; 21 h, projection du documentaire « La finance lave plus vert », à la Comédie du Finistère.

Gaëlle Gueguen-Hallouët et Éric Foulquier ont fondé la chaire Transitions portuaires et maritimes à l'université de Brest. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Les ports bretons au cœur de leurs travaux

La chaire Transitions portuaires et maritimes de l'UBO a engagé de nombreux projets.

Emmanuelle François

La chaire Transitions portuaires et maritimes à l'Université de Bretagne occidentale (UBO), a été inaugurée le 14 novembre 2024 et doit durer cinq ans. Avec l'appui de la fondation UBO et de Brestport, elle poursuit deux buts : faire des ports des espaces de laboratoires et créer une communauté de savoirs entre les mondes académiques, politiques et portuaires.

Les deux fondateurs de la chaire, Gaëlle Gueguen-Hallouët, professeure en droit public et Éric Foulquier, maître de conférences en géographie, n'ont pas chômé. Ils ont accueilli plusieurs stagiaires de master, vont encadrer les travaux de trois thèses, préparent une journée d'étude sur l'iconographie du port, organisent un colloque en 2026 en droit sur les transitions portuaires, ont rédigé des publications… *« On a mis dans la vitrine un sujet, celui des ports décentralisés »*, résume Gaëlle Gueguen-Hallouët. Grâce à l'Union maritime de Brest et sa région (UMBR), les universitaires ont un accès privilégié aux acteurs portuaires. Plusieurs dispositifs de médiations sont également à l'œuvre, comme l'organisation de cafés du port ou des notes de synthèses sur des éléments portuaires. D'autres sont en cours, comme la création d'une bibliothèque de podcasts, ou des portraits de ports, qui expliqueront le rôle des infrastructures. Le premier sera celui du Légué (Côtes-d'Armor). *« Une partie de la science, c'est l'inventivité, la créativité, avoir des idées auxquelles personnes ne pense,* explique Éric Foulquier. *L'idée est d'éclairer les avis, les consciences et les regards. La chaire nous donne une grande liberté d'action pour traiter les sujets assez peu labourés. »*

Pour suivre l'actualité et les publications de la chaire : univ-brest.fr/chaire-transitions-portuaires-et-maritimes.

« Ignoble » : les réactions politiques pleuvent après l'agression au lycée Lesven

Jeudi, un conseiller principal d'éducation et deux autres personnes ont été blessés par un mineur, extérieur au lycée Jules-Lesven. Cette agression suscite de nombreuses réactions.

Après le maire PS de Brest, François Cuillandre, vendredi, d'autres partis politiques s'expriment après à l'agression de trois personnels du lycée Jules-Lesven.

Par la voix de Gaëlle Monot, déléguée de la 2e circonscription, et Raphael L'Herrou, de la 3e, Les Républicains font part de leur *« indignation »*, et voient, dans ces actes, *« une atteinte intolérable aux valeurs de respect, de dignité et de sécurité qui doivent régir notre société »*. Pour ces élus de droite, *« les enseignants, les CPE et tous les agents de l'Éducation nationale méritent notre reconnaissance et notre protection »*.

Le lycée Jules-Lesven à Brest. | PHOTO : ARCHIVES

Des moyens humains réclamés

À gauche, Brest insoumise, du nom de la liste de LFI aux prochaines municipales, dénonce *« des agissements ignobles qui inquiètent l'ensemble des personnes travaillant et étudiant dans la cité scolaire de Kerichen »*, d'autant *« qu'ils s'ajoutent à d'autres intrusions et faits de violences vécus depuis le début de cette année »*. Elle réclame *« de toute urgence non seulement une amélioration de la sécurisation technique des trois lycées que les personnels et les élèves décrivent comme « ouverts à tous les vents », mais surtout plus de moyens humains pour sécuriser le site, apaiser les tensions et prévenir les faits de violence »*.

Christian Guyonvarc'h, conseiller régional UDB (Union démocratique bretonne), se joint à la condamnation générale des faits, et déplore lui aussi un manque de personnels.

« La sécurité des lycéens et de la communauté éducative passe d'abord par un encadrement humain qui réponde aux besoins. À cet égard, en Europe, la France se distingue par un nombre de lycéens par classe nettement plus élevé que la moyenne, donc un nombre insuffisant d'adultes présents. »

Et de s'interroger, quant *« à l'intention de l'État de fusionner les lycées Vauban, La Pérouse et Lesven dans une seule entité administrative qui regrouperait près de 4 000 élèves en incluant les formations post-bac, faisant de Kerichen le lycée le plus fourni en France. L'intention est évidente sinon assumée : réduire le nombre des personnes qui encadreront les lycéens. »*

La FSGT impliquée contre les violences dans le sport

Le Comité FSGT du Finistère recense 6387 licenciés qui pratiquent 32 activités physiques et sportives au sein des 149 clubs.

« Nous rayonnons partout dans le département et nos pratiques sportives sont pour tout public, avec une attention particulière vers les publics jeunes, seniors, en situation de handicap, de milieux populaires » rappelle Sylvain-Arnaud Niellez, président. Le comité souhaite poursuivre sa dynamique de développement pour faire remonter ses effectifs au niveau de ce qu'ils étaient avant la crise sanitaire (7000). À cet effet, il met notamment en place des projets d'animations répartis dans quatre pôles d'activités : animations socios-portives, compétitions et loisirs, communication et développement, formations des bénévoles.

À titre d'exemple, la FSGT met en place des formations de référent club « Stop à la violence ». À l'issue de la récente assemblée générale, ce thème a fait l'objet d'un temps d'échange avec l'intervention de deux experts, qui ont notamment présenté le dispositif Signal Sport : Arnaud Ferrari (Direction départementale de la jeunesse) et Amy Nguyen (conseillère technique nationale à la FSGT).

FSGT, Maison des associations ; 6, rue de Pen-ar-Créac'h. Tél. 02 98 47 07 07 ; comite@sportfsgt29.asso.fr

Le jour des 19 ans de sa fille, il la frappe

Justice

Un homme de 40 ans était jugé vendredi pour violences en état d'ivresse commises à Brest dans la nuit du 20 au 21 août. Ce jour-là, sa fille de 19 ans fête son anniversaire. Malgré l'interdiction de tout contact avec son ex-compagne, l'homme s'invite à la soirée. Il boit et le ton finit par monter. Après de premières altercations avec sa fille vers 20 h, les insultes continuent de pleuvoir toute la soirée, les coups suivent. Appelés à 5 h 10 du matin, les policiers trouvent la jeune fille en pleurs et contusionnée mais elle refuse de porter plainte. L'homme a quitté les lieux. À la barre, le mis en cause donne sa version. *« J'ai dit à ma fille d'arrêter de boire, elle l'a mal pris et a commencé à m'insulter. Je suis parti à 22 h pour éviter que ça ne dérape. »*

« Pourquoi votre fille appelle-t-elle la police à 5 h du matin si vous étiez parti à 22 h ? », s'étonne la présidente. Déjà connu de la justice, l'homme présente six mentions à son casier judiciaire. *« Nous avons un prévenu avec sa version et trois autres témoins qui ont la leur, et la même »*, argue le procureur. *« Quand la police est arrivée, elle a constaté des rougeurs au cou mais pas un lobe d'oreille déchiré comme cette jeune fille l'a prétendu »*, a plaidé l'avocat de la défense.

L'homme a été condamné à six mois de prison sous bracelet électronique avec révocation de quatre mois d'un sursis précédent.

Une voiture contre le tram

Faits divers

L'accident s'est produit vers 18 h 15, hier, à l'intersection des rues Jean-Macé et de Lyon au centre-ville. N'ayant a priori pas vu ni entendu le tram arriver du haut de Siam, une automobiliste s'est engagée au moment où les feux clignotaient selon elle. La conductrice de Bibus a freiné mais n'a pu éviter la collision avec le véhicule. On ne déplore aucun blessé. Les usagers ont pu sortir sans difficulté. Mais la collision a eu un impact sur la circulation du tramway, qui a été interrompue entre Recouvrance et la place de la Liberté, pendant plus d'une heure.

LIRE AUSSI

Homme mort à Brest : trois personnes en garde à vue page 7

Le lycée Jules-Lesven oppose stylos et solidarité à la violence page 8